Exporté le 27 août 2026
Archive non officielle · Non affilié au gouvernement

Décision | Générale | colonial

Décision n° 74-87/SG/FIN autorisant M. Franco Celeste à acquérir un immeuble bâtisis à Ambouli – lotissement de l'Aviation – Titre foncier n° 1197

n° 74-87/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
14 janvier 1974

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1974

Date du numéro
25 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Franco Celeste est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, sis à Ambouli, lotissement de l'aviation, lot n° 46 et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 1197 au nom de M. Georges Delyannis.